BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Jacob Hansel à Julia H. Balser ; Prosper Hollingsworth à Susan Richardson ; John H. Smith à Edna B. Nelson.

NAISSANCES.

Mmes Benj F. Clay, une fille ; Michael Lansecker, une fille ; Chas T. Mart, un garçon ; Sydney Winteler, une fille ; Guiseppe Russo, une fille ; Jos F. Lambert, un garçon ; Wm P. Knoker, une fille ; Edw Nagle, un garçon ; Chas L. Seager, une fille ; Wm E. Hubert, un garçon ; John Ullerich, Jr., un garçon ; Wm E. Burke, Jr., une fille ; John R. Kinger, un garçon ; Fred Kaiser, une fille ; Ed J. Hoerner, un garçon ; Fred Reiser, une fille ; Walter Landry, un garçon.

DECES.

Vve Kate Kiernan 65 ans, 3312 Cleveland ; Beulah Beverly 26 ans, Hôpital de Charité ; Dora A. Mc Donald 33 ans, Hôpital Touro ; Vve Harriet R. Conger 79 ans, 2300 Octavia ; Catherine H. O'Connor 14 mois, 1685 Religieuse ; Iona M. Gilbride 4 mois, 840 Josephine ; Eugene Bischoff 42 ans, 683 Jordan ; R. R. Guyeux 2 mois, 727 ave. Camp ; Mme Jeff Wallace, 46 ans, Hôpital de Charité ; Pèter M. Jeannins, 74 ans, 817 Dumaine ; Emma Brown, 4 ans, 1820 Amelia ; Vve Katherine Bonachne, 64 ans, 1828 Seconde ; Felicia Bueney, 7 ans, Hôpital de Charité ; Stella Hammond, 14 ans, 937 Berlin ; Lydia E. Baptiste, 32 ans, 714 Bordeaux ; Allen Atkins, 52 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :

Joseph Smiley, Victor Mauberret, actes de violence ; John Lorino, attaque et blessure ; Edward Pierce, actes de violence.

Affaire abandonnée :

Sam Bird, usage d'opium.

Condamnations :

Geo. Hughes, Henrietta Jackson, usage d'opium, $24 d'amende et 29 jours de prison ; Marie Cassine, larcin, 11 jours de prison ; Vincent Maltese, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; Sam Bird, usage de cocaine, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Envoyés devant la cour criminelle :

Joseph Schlaeger, attaque et blessure ; Célestine Lamazou, attaque à main armée.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Jacob Segen vs Adrien J. Morais, réclamation de $357,50.

John B. Langas vs John Baradat, réclamation de $800.

Successions ouvertes :

Victor P. Reulet, John P. Reulet, J. H. Van Hess, Florence Smith Rodd, Antonio Logo, John W. Adams.

Paul C. Warrock vs A. L. Patterson, réclamation de $956.

Chas E. Brooks vs Lucy Williams, demande de divorce,

Wm L. Lykens vs McKee Rankin, attachement de $500.

St Claude Realty Co vs Jacques A. Brown, action en recouvrement de $150.

Ventes inscrites au bureau d'affaires.

Geo. Mulé à Antonino et Nicolo Viviano, terrain, Chemin du Bayou, St-Claude, Quartier et Rempart, $3,200.

Albert Emboulas à Daniel J. Delany, terrain, Lafayette, Villeré, Arts et Robertson, $2,000.

Mme Mary Fisher à John H. Fischer, terrain, Orléans, Rocheblave, Ste-Anne et Tonti, $300.

Sixième District Building Assn., à Mme Albert E. Bonnet, 2 terrains, Robert, Upperline, Liberté et Howard, $4,400.

Henry Saliba à Francis D. Charbonnet, Jr, deux terrains, Homer, Jackson, Franklin et Verret, $2500.

Pierre Loustau & Adolph Fleisch à Joseph Pujol, deux terrains, Hagan, Dumaine, Rendon et Ste Anne, $1200.

Veuve Florenz Fischer à Eugene Fischer, terrains, Orléans, Rocheblave, Tonti et Ste-Anne, $300.

Pierre B. Sénac à John Pujol, deux terrains, Calhoun, York, Minturn et propriété de la Succession Foucher, $1,250.

Louis Dandous à Fidelity Hom'd Assn, portion, Dorgenois, Banks, Rocheblave et Palmyre, $3 500.

L'acquéreur à Thos Blouin, même propriété, $2,200.

Suc. Joseph Catalano à Jacob Liuzza, 3 terrains, Egania, Lizardi, Dauphine et Royale, $2,750.

Même à Jules S. Dreyfous, terrain, Chartres, Lizardi, Royale et Forstall, $275.

Il n'y a qu'un Seul "BROMO QUININE" C'est le BROMO QUININE LAXATIF. Cherchez la signature de E. W. GROVE. En usage dans le Monde entier pour la Guérison d'un Rhume en Un Jour. 25c.

Une bizarrerie de la nature.

Depuis plusieurs jours déjà, dans une salle de la rue St Charles, au No 136, sont montrés deux enfants parfaitement formés et intelligents, mais ayant en commun certaines organes, et liés dans le dos par une membrane, rappelant beaucoup les frères siamois.

Ces enfants, nés aux Philippines, sont âgés de trois ans ; ils se nomment Lucio et Semplicio Godino.

Les deux petits êtres ne paraissent nullement malheureux de leur sort. Ils ont été amenés ici pour subir une opération chirurgicale ; on avait cru qu'il serait possible au moyen du couteau de les disjoindre ; mais d'éminents chirurgiens, après mûre réflexion, ont refusé de faire l'opération qui aurait eu des suites fâcheuses.

Lucio et Semplicio ont vu le jour à Samar, et ont été découverts par deux Américains, MM. T. R. Louis et A. Clark, qui en sont devenus les protecteurs et se proposent de leur faire faire le tour du monde dans l'intérêt de la science.

Les parents des petits disgraciés de la nature voulaient tout d'abord leur faire subir l'opération qui les aurait séparés, mais ils n'y songent plus maintenant que les hommes de science ont déclaré que l'opération n'offrait aucune chance de succès.

Les frères Siamois n'avaient pas comme ceux-ci des organes en commun ; ils étaient parfaitement constitués et chacun avait sa personne propre, c'est-à-dire que l'un pouvait être malade sans que l'autre le fût. Ce n'est pas le cas avec les petits Godino qui cependant ont deux pensées, deux volontés, et deux humeurs, dirons-nous, car il leur arrive parfois de se contrarier l'un l'autre.

FAITS DIVERS.

Mauberret est placé sous 500 dollars de caution.

L'assesseur Victor Mauberret, contre lequel un affidavit a été formulé ces jours derniers par M. Charles Dancey, un reporter du Times-Democrat pour agression injustifiée, n'a pas comparu hier en audience préliminaire.

Sa caution fixée à 250 dollars par la Seconde cour de recorder et à 250 dollars par la Cour criminelle de cité, a été signée par M. Steve Clolini.

L'agent de police Smith qui se trouvait sur les lieux lorsque Mauberret a frappé M. Dancey et qui n'est pas intervenu en prétendant qu'il n'avait pas assisté à la querelle, a été suspendu par l'inspecteur Reynolds.

Accident ou suicide.

Pascagoula, Miss., 10 mars—Grant Delmas, un horticulteur bien connu ici a été mortellement blessé par la décharge d'un fusil ce matin en son domicile.

Comme il se trouvait seul, on ignore s'il s'agit d'un accident ou d'un suicide.

Deux des enfants de M. Delmas habitent à la Nouvelle-Orléans et ont été immédiatement prévenus.

Fédération Louisianaise des Sociétés Catholiques.

Une séance conjointe du Comité d'Organisation et du Comité de la Convention de la Fédération Louisianaise, des Sociétés Catholiques, a été tenue hier soir dans la salle des Jésuites.

En l'absence du Dr. L. M. Provosty, M. L. E. Thoman a été chargé de présider la séance.

Les membres suivants ont répondu à l'appel nominal : MM. Chas F. Dénéchaud, ex-officio ; Dr Félix Gaudin, Dr Le Monnier, T. D. Dimitry, L. E. Thoman, P. S. Augustin, Jos Garcia, Dan H. Hoffman, Dr C. V. Vignes, Alfred Gaudin, Rév. Leo Gassler et Rév. R O'Regan.

Le Rév. R. O'Regan au nom du comité de l'Eglise a rapporté que la Cathédrale St-Louis avait été choisie et qu'une messe pontificale y serait célébrée par Mgr l'archevêque Blenk, pendant la prochaine convention ; le sermon sera prêché par le Rév. R. H. Smith, du Collège de Jefferson et le chœur sera celui des Chevaliers de Colomb, Conseil 714 d'Orléans.

Le Dr. Félix Gaudin, du Comité d'Organisation a rapporté que M. Michael Weller, un banquier de Washington, D. C., prononcerait le discours principal au mass meeting qui sera tenu dans la soirée du dimanche 23 avril. L'Hon. Jas. T. McLoughlin, l'avocat néo-orléanais bien connu, prendra aussi la parole.

Le sujet de ces discours sera annoncé plus tard.

M. Arthur H. Browne succède au juge Chiapella.

Le juge Rufus E. Foster a nommé hier après-midi, M. Arthur H. Browne aux fonctions de Commissaire Fédéral pour le district oriental de la Louisiane, pour succéder au juge Henry Chiapella, décédé jeudi matin.

M. Browne a fait ses études de droit à l'Université Tulane où il a gradué en 1894. Il est âgé de 45 ans.

Le nouveau commisssaire fédéral est membre du Club Républicain, de l'Union Progressiste et de l'Union Chrétienne des Jeunes Gens.

Grève d'étudiants.

Baton Rouge, 10 mars—Les étudiants de l'Université de l'Etat de la Louisiane à Baton Rouge, se sont mis en grève aujourd'hui à midi, en guise de protestation contre le renvoi de trois de leurs camarades, les nommés Ewing, de la Nouvelle-Orléans ; Josserand, de New Roads et Terry, de Monroe.

Ces trois étudiants ont été renvoyés de l'Université mercredi par le président Boyd, pour avoir contrevenu au règlement interdisant les brimades Ils avaient, paraît-il, rasé la tête d'un de leurs camarades faisant partie d'une classe inférieure.

Le président Boyd en apprenant la grève a annoncé que les étudiants révoqués seraient de nouveau admis à l'Université, si tous leurs camarades qui ont pris part aux brimades se dénonçaient et acceptaient une punition méritée.

Les étudiants ont alors tenu une assemblée, et après avoir entendu plusieurs discours ont décidé de ne pas accepter cette condition et de quitter définitivement l'Université.

Les choses en sont là, et l'on ignore si une entente interviendra.

ARRESTATION.

Un individu du nom d'Edward Pierce, qui se trouvait en état d'ivresse et faisait du tapage, hier matin à l'angle des rues Chartres et St-Louis a été arrêté par la police.

Au lieu de se laisser conduire tranquillement au poste, l'ivrogne s'est débattu et a frappé un des agents. Il était sur le point de prendre la fuite lorsque d'autres agents sont intervenus et l'ont finalement conduit au violon.

Condamnés.

Tom Wright et Tony Martinez, les deux individus qui le mois dernier avaient eu l'ingénieuse idée de se déguiser en agents de la force publique pour commettre un vol dans une maison de la place des Elks, habitée par plusieurs chinois, ont été condamnés hier par le juge Chrétien, le premier à deux ans de pénitencier, le second à huit mois de prison.

La visite du colonel Roosevelt

M. Théodore Roosevelt, ex-président des Etats-Unis, arrivera ce soir à 6 heures à la Nouvelle-Orléans, et ne fera qu'un court séjour dans notre ville.

Il sera attendu à la gare par un détachement de "Boy Scouts," qui l'escortera à un hôtel après avoir parcouru en cortège les principales rues du centre de la ville.

Un programme spécial a été préparé par le comité de l'Union Progressiste pour la réception de M. Roosevelt.

Le distingué visiteur, après le discours qu'il prononcera à l'Opéra Français, sera invité à un banquet à l'Hotel Gruenewald.

Voici le menu préparé à cette occasion.

Tomates à la Monégasque.
Bisque d'Ecrevisses.
Poisson Rouge à la Créole.
Pommes de Terre en Rosette.
Agneau Canadien.
Petits Pois à la Basque.
Poulets Truffés. Salade Laitue.
Crême à la Glace. Gâteaux.
Fromage. Gelée de Goyave.
Café.
Vin du Rhin Champagne.
Liqueurs. Cigares. Cigarettes.

DECES.

BECKER—Décédé vendredi, 10 mars, à 12:30 heures p. m. âgé de 16 jours, ERWYN HUGH BECKER, fils de Jean J. Becker et de Carmen Laudumiey.

L'enterrement a eu lieu hier après-midi de la résidence de ses parents No 1816 Magazine Place, près Félicité.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

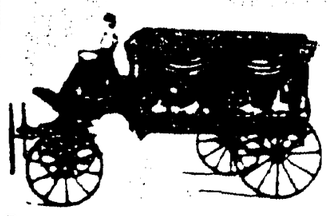

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1643.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

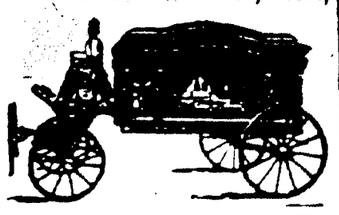

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

CENTRAL NATIONAL INS. CO., CHICAGO.
H. D. RICHARDSON, Agent d'Etat,
411 Hennen Building.

Exposé de Situation Annuel de la Centra. Fire Insurance Company de Chicago, Illinois.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1910, publié en conformité avec l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855 :

Capital payé	$300 000 00
Actif	776,173 68
Passif, moins capital et surplus	346,016 20
Surplus	130,157 48
Primes reçues en Louisiane, 1910 : Incendie	8,048 77
Pertes payées en Louisiane, 1910 : Incendie	39 40

PRENEZ AVEC NOUS VOTRE ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE. MEILLEURES COMPAGNIES, TAUX LES PLUS BAS. NOUS REPRESENTONS AUSSI LA

NATIONAL DE HARTFORD.
Actif....$10,000 000
On demande des Agents pour toute la Louisiane. 2 mars—30f

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

LES MERVEILLEUX JUMEAUX SAMAR
Que l'on Fait Actuellement Voir au
136 rue St-Charles, près Commune

Liés l'un à l'autre comme l'étaient les fameux Jumeaux Siamois ; ils sont infiniment plus remarquables dans leur condition anormale.

L'œuvre de la nature la plus merveilleuse que l'on ait encore vue. Rien de repoussant, rien qui puisse choquer les plus délicats. Deux enfants, intelligents, joints de manière à n'en former qu'un. Ils parlent rient et jouent. Voyez-les et apprenez l'instructive leçon des caprices de la nature.

ENTREE DIX SOUS.

8 mars—1 sem

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer. et Sam. à 2
PRIX : Soirs et Mat. Sam. 25c à $1.50 Mercredi Matinée..25c à $1.00
Retour du Grand Succès
MadameSherry
Même Joli Personnel.
Semaine Prochaine.....Robert Edeson
7mars—5f

CRESCENT Ce soir et toute la Sem. Mat. Mer Jeu et Sam à 2
PRIX Soirs.....15c. 25c. 50c 75c Matinées.....15c 25c. 35c
NE MANQUEZ PAS
BEVERLY
Vous avez lu le livre ; voyez la pièce.
Semaine Prochaine.....Polly of the Circus
7mars—5f

Orpheum
Phone Main 832
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c
M. LIONEL BARRYMORE ET M. McKEE RANKIN
LES NAPOLITAINS
WATERBURY BROS. ET TENNY
QUATRE RIANOS
KAJIYAMA
KARL ET CURTIS
LEM-PUT
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME
7 mars—5f

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

10c LYRIC 6-Grands Actes-6 11 A. M. A 11 P. M.
Exclusivement des Vues Mouvantes
Venez Quand il Vous Plaira
Restez Aussi Longtemps Que Vous Voudrez

REMISES EN FRANCE
BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Coin des rues Camp et Commune.
Nous offrons aux personnes désirant faire des remises en France, nos TRAITES payables dans les villes principales alliées MANDATS DE BANQUES payables à tous les autres points. Nous vous invitons cordialement à venir nous voir et à mettre à profit nos facilités.
21 fév—1m

Excursions du Dimanche à Bon Marché
Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.
Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY, Surintendant.
17oct

AVIS SPECIAUX.

EXECUTIVE DEPARTMENT,
STATE OF LOUISIANA.

Whereas, Adolfo Dugué has applied to me for the cancellation of his Bond, drawn and subscribed by him as principal, with the United States Fidelity and Guaranty Company of Baltimore, Maryland, as surety, dated january 23rd. 1905, and conditioned for the faithful performance and discharge by said Adolfo Dugué of his duties as Public administrator of the State of Louisiana, for the Parish of Orléans.

Now, therefore I, Jared Young Sanders, Governor of the State of Louisiana, have thought proper to issue this my proclamation with the view of giving public notice to all persons herein interested and concerned to show cause in writing, at the office of the Secretary of State, at the City of Baton Rouge La., within ninety days from and after the last publication hereof why said Bond and the mortgage resulting therefrom should not be cancelled and annulled and the above named securities discharged from any further liabilities in the premises.

Given under my signature and the Seal of the State of Louisiana, at the City of Baton Rouge, this 8th day of February A. D. 1911.

J. Y. SANDERS.

By the Governor :
EUGENE J. McGIVNEY,
Asst-Secretary of State.
10 fév—30f

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Godchaux Building, 306-07

Renseignements demandés sur :
Abadie, Mme, née Henriette Gailhat.
Arrébot-Natou, Marcelin,
Bernadas, Protais Bertrand.
Etienne, Jean Louis Auguste.
Haure.
Hirigoyen.
Lacrambe, Henri.
Margotin, M. l'abbé Maurice.
Michel, Edmond.
Documents militaires à remettre à
Canal, Gaston Auguste.
Fourmigué, Louis Jules.
Pons, Albert.
6m—1908

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Moring Read.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 96.285—Division B—Attendu que Mme Odelia A. Greiner, veuve de Charles Moring Read, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de lettres d'administration dans la succession de feu Charles Moring Read, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite succession. Par ordre de la Cour. THOMAS L. CONNEL Greffier.- Wm. H. Byrnes, Jr., avocat. 8mars—8 12 17

dra une tasse de thé avec moi.

Madame Paul était une femme d'âge plus que mûr au visage avenant, d'aspect honnête, parfaitement stylée, avec toutes les apparences d'une domestique de bonne maison.

C'était, en effet, l'ancienne femme de chambre d'une tante défunte de Bernard Dupré, que le millionnaire de l'avenue Henri-Martin avait placée dans sa maison de la rue de Rougemont.

Elle expliqua, en souriant à Michel Cazères qui avait été pensionnaire pendant l'absence du baron :

—Je l'avais prévu.... Aussi j'ai mis les vivres en double.

Le Gascon, tout en se versant du thé, dit à son compagnon :

—Vrai, ça me fait de la peine de te voir si tourmenté. Pourquoi ne prends-tu pas un domestique avec toi, un brave garçon ..... On en trouve.... Tes amis seraient plus tranquilles.

Roger haussa les épaules.

—Un valet de chambre, fit-il. A quoi bon ?

Il semblait penser :

—Que m'importe ?.... Je n'ai que peu de jours à vivre. Tout ce qui peut arriver m'est indifférent.

Il dit à Cazères :

—Bois et mange ! Moi, je ne sais où j'ai la tête.....

—A cause de la triste fin de Julia Arros ?

—Un peu, beaucoup pour d'autres raisons. Mon pauvre Michel, je suis très malheureux !

—Qu'a-t-elle fait avant de mourir ?

—Je te le dirai plus tard.... En ce moment je ne songe qu'à un devoir, pour lequel j'ai déjà trop tardé.

—Retrouver cette petite ?....

—Oui, et je crains d'échouer malgré mes efforts, malgré les tiens. Impossible d'expliquer mes sensations mais j'ai dans l'esprit que je vais au devant d'un désastre.

—Erreur. Le comte d'Andelle a voulu tourmenter la mère mais l'enfant est en sûreté. Du nerf, que diable ! Tu es jeune, tu es fort, tu es riche ! Va de ton côté.... J'agirai du mien. Le misérable comte d'Andelle ne fera pas un mouvement que je ne le suive comme son ombre.

—Pas d'imprudence !

—Ne crains rien.

—Oui, fit Roger de Rouves, pensif ; tu as raison. Je suis riche.... Je devrais être fort et jamais je ne me suis senti si faible, si découragé....

Il prit dix billets de mille dans son portefeuille et les donna au Gascon en lui disant :

—Voilà pour ton entrée en campagne. Ne néglige rien. Ecris moi.... Tu sais où.... Si tu as besoin de fonds, adresse-toi à Pavillet.... Il te dira où les prendre.

Et passant brusquement à d'autres idées :

—Tu me dis que je devrais prendre un domestique.... Pourquoi faire ? En ce moment je suis comme l'oiseau sur la branche qui ne sait de quel côté se diriger ni à quel arbre accrocher son nid.... ou plutôt comme le condamné à mort qui se demande si sa peine sera commuée, s'il ira au bagne ou s'il obtiendra sa grâce. Tu vas me croire pris de folie et tu te tromperais, mon vieux Michel, j'ai toute ma raison, toute, tu entends !..

Ils allaient se séparer.

—Pense à moi, reprit-il ; n'oublie pas mes recommandations .... Tâche de trouver ici la clef du mystère.... Moi-je vais la chercher ailleurs. Ne t'occupe que du présent, pas de l'avenir.. Il est assuré pour toi, pour ceux que tu aimes, pour tous nos amis. Le mien seul reste hasardeux. J'ai une grosse partie à jouer... Elle me rend soucieux.... Quoi de plus naturel ?.... Au revoir, Michel. Fais tout ce que tu pourras, même l'impossible..... Tu me l'as promis ?

—Oui.

—Adieu donc.

—A quelle heure ton train ?

—Je ne sais pas.... Dès que je serai libre.... J'attends une visite. Si j'ai le temps, je vais te revoir.

Le bruit d'une voiture qui s'arrêtait à la porte de la maison fit tressaillir le baron.

—Va, dit-il. C'est elle, une vieille dame. Mon sort est entre ses mains. Va.

C'était la comtesse de Marans en effet.

Michel Cazères, en sortant, la reconnut.

Souvent il l'avait vue sortir de son hôtel en voiture ou à pied, toujours vêtue de la même façon.

Grande, forte, d'une carrure, imposante, elle respirait l'énergie et la domination.

Malgré ses soucis et ses chagrins, elle résistait.

Sa robuste santé tenait bon.

Elle n'eut pas la peine de sonner à la porte du baron.

Il l'attendait et l'accueillit en silence, la conduisit dans son petit salon et, là, il lui dit :

—Merci d'être venue à mon appel. On dit que la confession est un soulagement pour les criminels, mais en ai-je une à vous faire ?

—Non.

La réponse fut aussi sèche que nette.

Madame de Marans la compléta par une autre petite phrase aussi tranchante :

—Je sais tout.

Elle demanda :

—Vous me donnez la permission de m'asseoir un instant ?

—Je vous en prie.

Elle jeta un regard circulaire au petit appartement du baron et reprit :

—Que m'a-t-on dit, que vous êtes allé au Transvaal, que vous y avez fait fortune.... Vous en êtes revenu depuis peu ?....

—Quatre ou cinq jours seulement.

—Vous avez rencontré madame Latour au faubourg Poissonnière, chez M. Lebour....

—En effet.

—Le patron de la banque dans laquelle vous êtes entré ?....

—Oui, madame.

—Madame Latour nous l'a appris le lendemain de la soirée qu'elle a passée en votre compagnie.... Elle vous a également mis au courant de ce qui se passe de notre côté ?

Roger s'inclina.

—Aussi, reprit la comtesse, vos deux lignes ne m'ont pas surprise. Je les attendais. Quand je vous dis que je sais tout, vous comprenez de qui je tiens le récit de l'affaire du manoir de Rouves. Comme je connais le cœur et la sincérité de Mathilde, jamais l'idée ne m'est venue de mettre en doute un seul des détails de l'acte dont vous vous êtes rendu coupable. Cette malheureuse enfant n'est ni coquette ni légère. Je pense que vous avez le regret de cette indigne violence et qu'elle vous a laissé des remords tels qu'ils doivent empoisonner votre vie, comme elle a détruit le calme et le bonheur de la nôtre. Les suites de cette faute sont terribles pour celle qui en fut et en est toujours la victime. Votre attitude d'ailleurs et la lettre que j'ai reçue me prouvent votre repentir et je veux croire sincère.

Le baron l'écoutait, les yeux fixés au parquet, le cœur serré, très ému, tremblant comme l'accusé devant son juge.

Elle vit une larme, une grosse larme de honte, rouler sur son visage.

Alors elle demanda en adoucissant sa voix :

—Voyons, vous m'avez appelée ; je ne me suis pas fait attendre. Me voici..... Que voulez vous ?

—D'abord, vous dire que je donnerais mon sang pour racheter cette minute de folie que je ne puis m'expliquer encore.... Son souvenir trouble mes jours et mes nuits. Il m'a poursuivi jusqu'au fond de cette Afrique où j'ai passé dix-huit mois, seul, parmi des inconnus. Jusqu'au dernier de mes jours, il détruira mon repos et ne me laissera ni joie ni sommeil. Il faut que je vous dise tout. J'avais conçu pour mademoiselle Mathilde une de ces passions qui deviennent l'unique but d'une existence.

A continuer.

Coup de couteau.

Au cours d'une querelle survenue hier après-midi à l'angle des rues Diamond et Fulton, entre David T. Garrick et Mitchel L. Nordier deux employés de la compagnie de l'Illinois Central, le dernier a reçu un coup de couteau au visage au-dessus de l'œil gauche.

Garrick s'est enfui avant l'arrivée de la police.

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre
TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BORN.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qu'il s'y trouvent dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Fort, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurant chacun vingt-huit (28') pieds cinq (5") pouces et une (1") ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130') pieds, trois (3") pouces et quatre (4") lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No —— avenue Lafayette, entre les rues Galvez et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, dix pour cent de dépôt au moment de la vente. Le acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Zengel et Leonis, notaires.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 21